

# Conférence de presse de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la libération d'otages français au large des côtes somaliennes et la lutte contre la piraterie maritime, à Paris le 16 septembre 2008.

Mesdames et Messieurs,

Hier à 21h00, j'ai donné l'ordre au chef d'état-major des armées de mener une opération pour libérer les deux Français qui étaient retenus en otage par des pirates somaliens depuis deux semaines. Je félicite tous ceux qui ont permis cet heureux dénouement. Je demande au chef d'Etat-major des Armées qui a été un collaborateur plein de sang-froid de transmettre mes félicitations à ses collaborateurs. Je veux adresser aussi mes remerciements aux pays qui nous ont apporté leur appui : je pense à l'Allemagne et je pense à la Malaisie

Dès le piratage, avec le Premier ministre, nous avons demandé aux armées de se préparer à l'éventualité d'une action de vive force et pour cela nous leur avons demandé de regrouper à proximité les moyens nécessaires : une frégate, des moyens aériens de surveillance et des commandos marine. Nous avons suivi, avec le Premier ministre, jour après jour, le périple du "Carré d'As". Lorsque j'ai eu la certitude que les pirates cherchaient à rejoindre la zone d'EYL où sont concentrés la quasi-totalité des navires piratés, ainsi que de nombreux otages, l'option militaire s'est imposée. Les conditions de leur libération, je veux dire des otages, à EYL, auraient été très difficiles et leur détention aurait pu durer des mois. Nous avons, par ailleurs, à affronter un problème de principe, celui de la remise de rançon à des preneurs d'otages, une rançon nous avait d'ailleurs été demandée. Le crime ne peut pas payer. Personne ne peut accepter cela. Dès que les conditions techniques d'un assaut se sont trouvées réunies, et ce n'était pas simple, compte-tenu de l'état de la mer depuis trois jours et trois nuits, j'ai donné l'ordre, hier soir, de mener cet assaut.

L'opération a engagé une trentaine d'hommes. Dix minutes après l'assaut du "Carré d'As", les otages étaient sains et saufs, libres. Dix minutes plus tard, le "Carré d'As" appareillait vers Djibouti. Il faudra six jours pour l'atteindre.

Aucun de nos hommes n'a été blessé.

Cette opération est donc un succès, comme avait été un succès celle du "Ponant". Mais cette opération, je vous le dis, afin que l'on entende bien le message de la France, est un avertissement pour tous ceux qui se livrent à cette activité criminelle. La France n'acceptera pas que le crime paye. Et c'est un appel à la mobilisation de la communauté internationale.

Le nombre d'actes de piraterie dans le Golfe d'Aden et au large de la Somalie a littéralement explosé depuis le début de l'année 2008. A la minute où je vous parle, 150 personnes et au moins une quinzaine de bateaux de toutes les nationalités sont retenus en Somalie par des pirates. 48 000 bateaux transitent chaque année par le Golfe d'Aden. Ils sont autant de cibles potentielles pour ces pirates qui frappent de plus en plus loin des côtes. Un thonier français, il y a quelques jours, a été attaqué au lance-roquettes à 750 kms des côtes somaliennes. Le monde ne peut pas l'accepter.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de cas isolés mais bien d'une véritable industrie du crime. Cette industrie remet en cause l'une des libertés fondamentales, celle de la circulation et celle du

commerce international.

Ce thonier français attaqué à plus de 750 kms des côtes somaliennes a échappé de justesse aux pirates. Je le répète, ils lui ont tiré dessus avec des lance-roquettes. Hier, un chimiquier de Hong-Kong a été abordé par des pirates dans le Golfe d'Aden. Le monde ne doit rester ni indifférent ni passif. J'appelle les autres pays du monde à assumer leurs responsabilités, comme la France vient de le faire à deux reprises.

C'est le devoir de l'Etat de protéger les Français pris en otage en les libérant. C'est un devoir d'autant plus impérieux que la durée de leur captivité ne cesse d'augmenter et que les conditions de détention de ces otages se détériorent. C'est le devoir de l'Etat de mettre un terme à ce fléau. C'est pour cela qu'avec le Premier ministre que je remercie, j'ai décidé de cette opération pour montrer notre détermination sans faille contre la piraterie. Les pirates maintenant le savent, ils encourent des risques et des risques lourds.

La France s'est beaucoup investie, au travers de l'action de son ministre des Affaires étrangères que je remercie, dans la recherche et la mise en oeuvre d'une solution pour mettre un terme aux actes de piraterie.

Dès novembre 2007, nous avons escorté les navires du programme alimentaire mondial qui acheminent l'aide humanitaire en Somalie. En juin 2008, nous avons été à l'origine, avec les Etats-Unis, de la résolution 1816 du Conseil de sécurité des Nations unies qui a été adoptée à l'unanimité. Et en accord avec les autorités somaliennes, elle permet d'agir contre la piraterie maritime dans leurs eaux territoriales.

Hier, à l'initiative de la France et de l'Espagne, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont décidé l'activation d'un centre de coordination maritime pour prévenir les actes de piraterie et ont lancé la préparation d'une opération navale. Dès demain, un bâtiment de la marine nationale française entamera l'accompagnement des bateaux européens qui traversent le Golfe d'Aden.

Mais la France seule ne pourra avoir une action déterminante sur l'ensemble de la zone où se développe ce phénomène. C'est pourquoi, j'en appelle à la mobilisation de la communauté internationale pour participer à la sécurité du trafic maritime et à la protection des personnes dans le Golfe d'Aden et au large des côtes de Somalie.

La France prendra dans ce sens une initiative au Conseil de sécurité des Nations unies. Grâce au professionnalisme de nos militaires, grâce au dévouement et au courage de l'armée française, la force est restée à la loi.

Si vous avez des questions.

Q - Vous avez évoqué le soutien de l'Allemagne et de la Malaisie. Est-ce que vous pouvez préciser quel a été ce soutien, de quelle nature il a été ?

R - C'est un soutien dont nous ne pouvons pas préciser les contours de la même manière que nous ne pourrions pas révéler les conditions techniques, pratiques et concrètes de l'intervention des commandos marine français. Il s'agit de protéger nos hommes et de se préparer à toutes autres éventualités. J'ai simplement voulu les remercier, mais vous comprenez bien que, de ce point de vue, nous ne pouvons pas donner de détails. J'ajoute que nous avons l'intention de ramener les six pirates en France, qui viendront rejoindre les autres. Il pourrait y avoir éventuellement une discussion avec le gouvernement somalien que dans la mesure stricte où nous serions certains que ces pirates seront jugés, condamnés et qu'ils effectueront leur peine. Si nous n'avons pas cette certitude, nous les garderons. Bien sûr, le corps du pirate, qui a été tué, sera rendu aux autorités somaliennes qui décideront de ce qu'il convient de faire au regard de la famille du pirate qui a été tué.

Q - Pour revenir sur le déroulé de l'opération. C'est bien un assaut qui a été donné sur le voilier et non pas une opération menée ensuite à terre qui a abouti à l'arrestation ?

R - Absolument, c'est un assaut qui a été donné. Disons à quelques distances des côtes. Aucun soldat français n'a mis le pied à terre, à la différence de ce qui s'était passé avec l'opération de libération des otages du "Ponant".

Q - Où sont les otages aujourd'hui ?

R - Sur notre bateau. Sur le "Courbet". Il y a trois localisations : le "Courbet", là où se trouvaient nos forces, le "Carré d'As", là où se trouvaient nos otages et les pirates, entre le "Courbet" et le "Carré d'As", il y a certainement des moyens de transport. Aujourd'hui, pirates prisonniers, pirate défunt et otages se trouvent sur le "Courbet" en route vers Djibouti. Tout le monde est sain et sauf. Nous n'avons d'ailleurs, avec le Premier ministre, rendue publique cette opération, qu'à la minute où tout le monde se trouvait non pas sur le "Courbet" mais sur un bateau entre le "Courbet" et le "Carré d'As". D'ailleurs, à cet endroit où l'on se trouve de l'Océan indien, où voudriez-vous qu'on les mette ? Compte tenu de la situation au Puntland, il n'était pas question de les acheminer par la terre.

Q - Vous avez évoqué le principe vis-à-vis des rançons et des négociations, est-ce à dire que l'avertissement que vous donnez ou les mesures que vous voulez prendre, c'est qu'il n'y aura plus jamais de négociation ni de rançon versée dans des cas similaires, à venir.

R - La sagesse, est que nous gardions toute latitude pour protéger nos concitoyens lorsqu'il y aura une prise d'otages. Le principe que nous fixons est le suivant : le crime ne doit pas payer. Les modalités doivent rester libres. S'agissant du "Ponant", nous avons été obligés d'amorcer une remise de rançon dont nous avons récupéré une partie avant d'arrêter une partie des pirates. Ce qui compte, c'est que le crime ne paie plus. Les modalités, je ne voudrais pas mettre en danger la vie de certains de nos compatriotes si une situation pareille se présentait en affirmant un principe qui, par ailleurs, pourrait dans ses modalités, non pas subir des exceptions, vous le comprenez, mais il y a un temps de discussion, il y a un temps de négociation et il y a un temps pour l'action. Ne nous enfermons pas dans des principes trop rigides.

La réalité, c'est un avertissement que nous lançons aux pirates, cela fait deux fois maintenant qu'ils le payent cher. L'Etat ne peut pas exposer ses ressortissants. Les ressortissants français, nos compatriotes où qu'ils se trouvent, doivent être protégés. Rendez-vous compte : une cinquantaine d'otages de toutes nationalités depuis des mois retenus par 150 pirates sur les côtes somaliennes. Qui peut accepter une situation pareille ?

J'ajoute qu'ils vont chercher les bateaux à 750 kms des côtes somaliennes. Qu'ils utilisent des bateaux d'où ils lancent des attaques avec des vedettes rapides. Ils tirent sur des navires de commerce au lance-roquettes. Il était temps de mettre un terme à cette situation. Je sais parfaitement que ce n'est pas le territoire français, mais enfin, nous avons une marine nationale, nous avons des commandos marine courageux, excellentement formés. Nous avons un chef d'Etat-major prêt à prendre ses responsabilités, avec nous, nous ne pouvons pas laisser en danger nos compatriotes. Je le dis sur le territoire national, comme partout ailleurs dans le monde : un Français en danger, l'Etat mettra en oeuvre tous les moyens pour le protéger. J'appelle les autres pays à faire de même. Ce n'est pas une affaire qui doit simplement être négociée par des armateurs, qui payent des rançons, pour obtenir la libération de leurs otages. Et que cela recommence.

Je souhaite que la France ne soit pas le seul pays à assumer cette responsabilité. J'ai parfaitement conscience, je crois pouvoir parler sous contrôle du Premier ministre, des risques qui ont été pris. Mais en conscience, j'ai estimé qu'il y avait encore plus de risque à ne rien faire. Qu'il y ait quarante Français pris en otages comme Le "Ponant" ou deux comme le "Carré d'As", le principe est le même. Il s'agit de vies humaines. On ne peut pas laisser faire le crime. Les gens doivent pouvoir travailler et circuler dans le monde ou alors quel monde préparons-nous à nos enfants ?

Q - Monsieur le Président, les pirates, s'ils sont jugés en France, à terme, ne peuvent-ils pas constituer un point de crispation et que dire également du rôle de la Somalie dans cette affaire ?

R - Si les pirates ne voulaient pas d'ennui, ils n'ont qu'à se livrer à une autre activité que la piraterie. On ne va quand même pas s'excuser d'avoir arrêté des pirates et d'avoir libéré nos compatriotes. Je vous l'ai dit, le ministère des Affaires étrangères conduira une négociation. En tout cas, je ne donnerai mon autorisation, pour que les pirates quittent les prisons françaises, que si j'ai la certitude qu'ils seront condamnés et qu'ils effectueront leur peine. Les soldats français n'ont pas fait preuve de courage et risqué leur vie pour que l'on relâche des pirates, sous prétexte qu'ils appartiendraient à tel ou tel clan ou à telle ou telle région. Cela, il n'en est pas question.

qu'ils appartiennent à tel ou tel clan ou à telle ou telle région. Cela, il n'en est pas question. Que les choses soient très claires. Je suis tout à fait prêt à ce que les Somaliens pirates rentrent en Somalie, mais ils seront jugés. Sinon à quoi bon demander à des hommes en pleine nuit d'aller faire une opération aussi dangereuse ? Je rappelle que les pirates étaient lourdement armés.

Il n'y aura pas d'impunité. Nous ne demandons pas à garder les pirates dans nos prisons mais nous préférons les garder si nous ne sommes pas certains qu'ils seront jugés, punis et effectueront leur peine. Il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus.

Q - (inaudible)

R - Lors de la crise du "Ponant", le président somalien nous avait appelé à prendre nos responsabilités. C'est ce que nous avons fait même si nous n'avons pas reçu un nouvel appel pour le "Carré d'As". Mais pour moi, deux otages français du "Carré d'As", c'est la même chose que quarante otages français du "Ponant".

Q - Monsieur le Président, concernant l'appel à la mobilisation des autres nations, est-ce que cela signifie que la France peut envisager une action d'envergure multilatérale pour mettre fin à ces actes de pirates ? Vous avez évoqué le nombre d'otages qui sont actuellement présents sur le territoire somalien, est-ce qu'il faut envisager une action d'envergure ?

R - Il ne s'agit pas d'envisager une action d'envergure sur le territoire somalien. J'ai simplement noté que nous avons pris la décision, avec le Premier ministre, pour une raison simple, c'est que le cheminement du voilier le "Carré d'As" sur lequel étaient montés les pirates avec nos otages, il allait avec certitude vers EYL. Nous savions qu'à EYL, il était impossible dans l'état actuel des choses et des rapports de force, d'engager une opération de libération.

Il faut une mobilisation internationale. Sans rentrer dans le détail, si une action d'envergure était enclenchée, il y a d'autres cibles avant celle d'EYL. Mais, à un moment donné, il faut se poser la question de savoir : est-ce que ce sont les pirates qui terrorisent le monde ou est-ce que c'est la communauté internationale qui décide de prendre ses responsabilités et dire : cela suffit. En l'occurrence, ce ne sont pas des opérations de police, ce sont des opérations militaires que l'on conduit. Comment voulez-vous, à quelques centaines de kilomètres des côtes somaliennes, en plein Océan indien, faire autre chose qu'une opération militaire ? Mais des objectifs, il y en a et la communauté internationale peut y travailler et peut y réfléchir. Elle n'a même pas besoin d'aller en territoire somalien.

Q - Justement, compte tenu de l'étendue de la zone à surveiller et, effectivement, du nombre de bateaux qui sont déjà sur zone, est-ce qu'il n'y a pas une collaboration à mener avec les Somaliens pour les aider à instituer un Etat de droit dans cette région du Puntland ?

R - Certainement, mais je vous rappelle que la plupart des opérations de prise en otage des bateaux se font en dehors des eaux somaliennes. On est en haute mer. Cela dépasse de beaucoup les moyens militaires somaliens, sans faire injure à la Somalie, je vois ce que cela représente pour nous en moyen naval et en moyen aérien, sans parler naturellement des hommes. Mais bien sûr, il y a deux choses à faire, une forme de police des mers, c'est toute la communauté internationale qui doit mettre des bateaux à disposition, peut-être pas pour accompagner les convois, mais en tout cas pour sécuriser la zone. Je souhaite très clairement qu'en plus de cette action préventive, il y ait des actions punitives. Vous me permettrez de ne pas définir précisément les objectifs.

Q - Les armateurs de Concarneau ont souhaité que la Marine nationale déploie un dispositif au sud de l'Océan indien, au sud du Golfe d'Aden. Est-ce que vous travaillez actuellement sur cette hypothèse ? Est-ce que vous allez effectivement déployer un dispositif supplémentaire du côté de la Réunion et des Seychelles ?

R - Je pense que les pêcheurs de Concarneau sont heureux de ce que nous avons fait. Je l'imagine. Il y a un dispositif qui est présent, encore une fois, la France ne peut pas porter seule la surveillance d'une zone aussi immense. C'est absolument impossible.

Q - En marge de ce succès militaire, quel regard portez-vous sur la crise financière que traverse le monde actuellement ?

R - J'aurai l'occasion de m'exprimer sur le sujet dans les jours ou dans les semaines qui viennent.

Mais vous permettez, on a eu une petite nuit, et il faut être très reposé pour affronter la crise financière internationale. Vous me permettez de remercier, à nouveau, le chef d'Etat-major des Armées qui a, encore une fois, été un collaborateur précieux et avisé. J'associe mon chef d'Etat-major particulier. Je leur demande de transmettre à toute la chaîne de commandement et à nos hommes sur le terrain, nos félicitations. Parce qu'ils ont fait un travail remarquable. On peut être fier de l'armée française. Je tenais à le dire. Je veux dire au Premier ministre que dans toute cette période, j'ai été heureux de pouvoir compter sur son conseil avisé et sur sa solidarité, parce que, naturellement, les choses se sont bien passées, et tout le monde est heureux. Mais quand on prend une décision de cette nature, comme celle que j'ai prise hier soir, on est obligé de réfléchir aux conséquences. Et naturellement, nous aurions assumé avec l'unité, je pense, ses conséquences.

Et puis, je voudrais remercier le ministre des Affaires étrangères, M. Kouchner, M. Jouyandet et, bien sûr, le ministre de la Défense qui est aujourd'hui en Australie, mais qui a été tenu informé, minute par minute, comme le ministre des Affaires étrangères, de tout ce que nous avons eu à décider.

Je voudrais également remercier nos services, quand je dis nos services, je dis nos services de renseignements qui ont été performants, efficaces et très disponibles. Puis, je demande au général Georgelin de prévoir une petite réception pour les commandos marine quand ils seront revenus, parce que nous n'avons pas l'intention d'être parachutés, là-bas. Remarquez, si le Premier ministre y insistait absolument, on pourrait faire une exception, maintenant que ton dos est guéri, tu pourrais.

Je dois vous dire que cette nuit, à 3 heures et demi du matin, c'était un grand soulagement pour nous que les choses se terminent comme cela et que les deux otages soient rendus à leurs familles.

Merci à tous.